

LE CANADA

Journal Quotidien du

ABONNEMENT:

Un An, en Villa - - \$4.00
Un An, par la Poste \$3.00

LE CANADA

OSCAR McDONELL - - - - Redacteur.

LA VALLEE DE L'OTAWA

Edition Hebdomadaire du Journal

LE CANADA

ABONNEMENT:
Un An, en V. 76 - - \$2.00
Un An, par la Poste \$1.00

12eme. Annee. No. 249.

Ottawa, Jeudi 24 Decembre 1891.

Le Numero : 2 Cents.

LA COUR DE NAPOLEON III

CHAPITRE VII

LE MONDE POLITIQUE

On affirme que MM. de Persigny et de Morny ont laissé des mémoires sur le second Empire. A coup sûr, le récit de ces deux hommes serait intéressant à lire. Il est, cependant, un personnage de la cour qui, lui aussi, dit-on, a légué à ses héritiers un journal sur l'époque impériale, et dont la narration, si elle est sincère, exciterait au plus haut point la curiosité du public.

Je veux parler de M. le général Fleury dont le nom a resté célèbre autant que celui des deux individualités que je viens de citer.

La célébrité de M. le général Fleury fut toute spéciale, sous l'Empire et depuis la chute de Napoléon III, elle est demeurée, dans l'esprit du monde, comme un étrangement particularisée. Par suite d'un enchaînement de faits impossibles à analyser comme à expliquer, par suite d'une malveillance implacable qui ne cessa de s'attacher aux paroles ainsi qu'aux actes de M. le général Fleury, cette célébrité prend, devant la foule, un peu l'apparence d'une réputation bâtarde, d'une renommée de mauvais aloi. Sans vouloir, ici, me faire l'avocat du général, je tiens à dire que l'on est injuste envers lui, que le jugement qui le frappe, déraisonnablement — on ne sait trop pourquoi — comme frappant souvent les jugements, quelle que soit l'origine, est exagéré.

Faut-il dire la vérité? — M. le général Fleury par sa situation, fut quotidiennement, assailli par les solliciteurs et, si l'on veut, par les services à beaucoup, s'il aida nombre de gens dans leurs requêtes à l'Empereur, il en oublia plus encore et fit des mécontents. D'une déception à la haine, il y a peu d'écart, on le sait. De là, cette rancune de l'opinion qui pèse sur la tombe même de cet homme.

On peut déclarer, sans craindre qu'on lui oppose un rival, qu'il fut, à la cour le plus séduisant, le plus fêté, le plus aimé.

Il semblait, en effet, avoir tous les dons; joli homme, tout en conservant grand air, spirituel, brave, charmant, enfin, il était, avec M. de Morny, le type de ces hauts gentilshommes de palais qui mènent, en même temps, la politique et les plaisirs, et qui paraissent sans cesse prêts à jouer leur vie pour les uns comme pour l'autre.

Très sceptique, mais cachant son scepticisme sous une apparence de sentimentalité qui plaisait aux femmes et qui donnait le change aux hommes, très fin dans son esprit comme dans ses goûts, brillant causeur, ayant la faculté rare de savoir se taire à temps, élégant sans vaine parade, sans ostentation, dévoué, mais non encombrant, M. le général Fleury fut adoré de l'Empereur et de tous ceux qui, aux Tuileries, le connurent.

Il était l'un des amis de la première heure de Napoléon III, qui le distinguait parmi les officiers d'Algérie, et qui en fit, dès son éléction à la Présidence de la République, son fidèle compagnon.

Celui qui devait être, en effet, le général Fleury, après quelques folies de jeunesse, s'était engagé dans les spahis et à une époque où, là-bas, sur la terre africaine, on brûlait souvent des cartouches, où il avait à donner et à recevoir des horions; s'était montré brave parmi les plus braves.

Quelque temps avant le coup d'Etat du 2 Décembre, une réunion secrète eut lieu à l'Élysée, chez le Président, la nuit, à laquelle assistaient ceux que le Prince avait mis dans le mystère de ses desseins.

Cette réunion avait pour but de choisir et de désigner le général qui inspirerait assez de confiance pour prendre en mains, lorsque l'heure serait venue d'agir, la cause du prince.

Comme l'on hésitait, comme plusieurs noms avaient été prononcés et n'avaient été accueillis qu'avec réserve M. Fleury, officier d'ordonnance du Président, dit nettement, en s'adressant à Louis Napoléon :

— Monseigneur, je n'ai ici, que bien peu d'autorité pour élever la voix. Cependant, si m'était permis d'exprimer ma pensée, je dirais qu'il n'y a qu'un homme capable, en ce moment, de conduire et de faire réussir un coup d'Etat :

C'est le général Saint-Arnaud.

Et il ajouta :

— Malheureusement, il est en Afrique.

Il se produisit, après ces paroles, quelques objections; il y eut même parmi les assistants une discussion assez vive.

Le prince, qui écoutait et qui n'avait rien dit jusqu'alors, parla enfin :

— Fleury, dit-il, vous avez raison. C'est Saint-Arnaud qu'il me faut. Allez donc le trouver de ma part et ramenez-le moi.

M. Fleury fit, en effet, le voyage d'Algérie pour se rendre auprès du général et c'est au cours de son séjour auprès de lui qu'il le décida à seconder les projets du Prince.

Ainsi qu'en sa qualité d'officier d'ordonnance très mondain, il avait à l'Élysée, durant la présidence du Prince, dirigé les élégances de ce palais. M. Fleury, aux Tuileries, étant grand écuyer de l'Empereur, prit la surveillance de tout ce qui constituait le luxe extérieur de la cour.

Il eut, pour lui-même, alors un train de maison, donna des fêtes et des dîners restés fameux, où l'on allait ainsi qu'aux redoutes merveilleuses d'Arènes-Houssaye, en se disputant la faveur d'une invitation, et il organisa magnifiquement, ce que l'on appela les courses — pour ceux qui aiment les petits détails — étaient ainsi composées :

Pour les chasses, les promenades, lorsque la cour était en villégiature, il y avait des chars à bancs pouvant contenir, chacun, jusqu'à quinze et dix-huit personnes.

Il servait également, lors des soirées à Fontainebleau et à Compiègne, pour aller chercher les invités à la gare.

Pour les voyages de courte durée, il y avait des berlines. Il faut ajouter que ces véhicules seraient rarement, les souverains n'ayant à accomplir aucun voyage qui permit de les utiliser.

Les voitures de poste étaient employées davantage et cent cinquante postiers environ leur étaient affectés.

Dans les grands jours, on sortait les voitures de gala qui formaient deux types :

Les daumonts, que l'Empereur et l'Impératrice utilisaient de préférence, et les carrosses à six chevaux conduits en main, avec un cocher, ainsi que des laquais debout, derrière, qui n'étaient presque jamais employés et qui ne furent réquisitionnés que pour le mariage de Napoléon III et que pour le baptême du prince impérial, je crois.

Je ne mentionne que pour mémoire les voitures de jardin, ainsi que les paniers, alors très à la mode, dont l'Impératrice se servait, aimant à conduire.

Enfin, c'était l'écurie proprement dite, composée de chevaux de selle, soit pour la ville, soit pour les chasses.

On voit, par cette énumération, que le grand-écuyer n'était point sans occupation.

La vie de M. le général Fleury s'écoula, ainsi, à la cour, auprès de Napoléon III, sans trop d'accidents — si l'on excepte la blessure qu'il reçut, sur les boulevards, le 2 décembre 1857 — et rien ne faisait présager qu'il pût avoir un avenir politique; lorsqu'après la cession de la Vénétie, en 1866, l'Empereur le chargea d'une mission de confiance auprès du roi Victor-Emmanuel.

Le secret de cette mission a toujours été gardé.

Cependant, des personnes qui ont connu très particulièrement M. le général Fleury et qui n'ont jamais cessé d'être en correspondance avec lui — durant son ambassade à Saint-Petersbourg, principalement — m'ont affirmé que l'Empereur Napoléon III avait tenté, alors, de s'assurer la neutralité de l'Italie, alliée récente de la Prusse dans sa guerre contre l'Autriche, au cas où il aurait quelque démêlé avec le roi Guillaume.

M. le général Fleury aurait donc passé les Alpes pour assurer au cabinet des Tuileries l'immobilité de Victor-Emmanuel, sinon son concours, dans l'hypothèse d'une campagne franco-prussienne.

Victor-Emmanuel aurait répondu au négociateur secret par des protestations d'amitié, par des déclarations formelles, affirmant que jamais il ne tournerait ses armes contre nous — contre son bon frère Napoléon III, mais

l'ambassadeur de ce dernier avait dû s'en revenir sans autre résultat, obligé de se contenter de ces vagues certitudes.

Faut-il voir dans l'insuccès de cette mission — ce mot peut-être prononcé, si ce qui précède est exact — la cause de l'empereur Napoléon III devant le triomphe de la Prusse, devant l'antériorité de forces des nationalités allemandes? Peut-être.

Ce ne fut réellement qu'en 1869, que le rôle politique de M. le général Fleury prit un caractère officiel. Il quitta, alors, ses voitures, ses chevaux, ses écuyers, et il s'en alla loin de Paris, à Saint-Petersbourg, où l'Empereur l'envoyait en qualité d'ambassadeur.

Cette mission, qui eut, en somme, et sans atténuation de mot, l'exil du général pour but principal, fut la conséquence naturelle et logique de l'initiative qui existait entre le grand écuyer et l'Impératrice.

Par ses amitiés, par ses relations, par l'influence énorme qu'il avait sur l'Empereur, par ses tendances d'esprit même, le général Fleury déplaçait à la souveraineté. Il ne se gênait pas pour exprimer, tout haut, ses idées sur la politique du jour, et comme il professait des opinions fort libérales qui le rapprochaient de MM. Walewski, Magne, Emile Olivier; depuis longtemps déjà, il était, aux Tuileries, en sujet de discussions, d'embarras même.

Napoléon III, fidèle à ses affections, se refusait à sacrifier son grand écuyer. Pourtant, lui ayant fait part de la situation, et l'ayant trouvé disposé à lui éviter tout ennui, il le nomma ambassadeur en Russie, adoucissant ainsi, par l'honneur d'une telle fonction, le chagrin qu'une séparation ne pouvait manquer de lui causer.

Le général quitta donc les Tuileries et la France, et c'est à partir de ce moment surtout que commença sa carrière politique.

On sait quel accueil il reçut à la cour de Russie et quelles sympathies il sut se concilier auprès du Tsar et de son entourage.

En cette heure où il est question d'alliance franco-russe, il n'est peut-être pas téméraire, et il est peut-être simplement juste de dire, en évouant son souvenir, qu'il fut l'un de ceux qui jetèrent, entre la France et la Russie les premiers jalons, de cette alliance, ou plutôt de ce rapprochement.

Lorsque le ministre libéral du Dèux Janvier prit le pouvoir, le général se trouvait à Saint-Petersbourg et M. Emile Olivier lui continua la confiance qu'avait mise en lui son prédécesseur.

Le général, d'ailleurs, fut un ardent partisan des réformes gouvernementales qui s'annonçaient, et dans une lettre que j'ai publiée déjà, en ce journal, il s'exprime avec une sorte de chaleur enthousiaste sur l'avenir de l'Empire ainsi métamorphosé.

On ne pourrait dire, sans être inexact, que la déclaration de guerre à la Prusse, quelques jours après ce renouveau, le surprit.

M. le général Fleury n'était point sans appréhensions au sujet de la politique extérieure de l'Empereur, et quand il fut question de l'envoyer en Russie, il ne chaça point au souverain sa pensée.

Résigné, et afin de n'être pas pour lui, je le répète, une cause d'embarras, il consentit à son éloignement, mais il ne voulut partir, abandonner Paris et les Tuileries, qu'après avoir reçu de Napoléon III la promesse qu'il lui serait permis de combattre à côté de ses camarades d'armes, si un événement tragique survenait et mettait en péril le pays.

A l'heure fatale, il écrivit à l'Empereur pour lui rappeler sa parole et pour le prier de le relever de ses fonctions d'ambassadeur.

Mais rien ne prévalut contre l'hostilité qui le poursuivait et il dut continuer de servir son souverain dans le poste qu'il lui avait donné.

Lorsque l'Empire fut tombé, M. le général Fleury revint à Paris où, dans une philosophie de sage, il vécut tranquille et ignoré.

Quoique resté fidèle aux choses disparues, il connut Gambetta et le tribun, plus indulgent et plus sensé que les doctrines implacables, lui fit faire le général Fleury le charma et le laissa charmer par lui. Deux augures, dit-on, ne peuvent se regarder sans rire. Il en est de même des hommes d'esprit qui ne peuvent se rencontrer sans s'aimer.

Homme d'esprit, M. le général Fleury fut dans toute l'acceptation du mot. Dans la sympathie qu'il m'inspire, en ses lignes je n'ai pas jusqu'à dire qu'il fut, sous l'Empire, sans péché. Mais s'il est vrai que les fautes cachées sont à dompter, il lui sera beaucoup excusé, car nul mieux que lui ne sut engrêler, une peccadille, car nul mieux que lui ne sut la faire oublier.

Tout l'art de l'homme de cour est là. Cet art profite, quelquefois, à l'homme politique — lorsque le premier est double du second. Et c'était le cas de M. le général Fleury.

PIERRE DE LANO.

HISTORIQUE DU GANT

A quelle époque remonte l'origine des gants? — DUPONT-CIRAC.

L'histoire des gants est en effet fort négligée dans les encyclopédies; est-ce ignorance des savants ou ceux-ci ont-ils trouvé le sujet de trop mince importance? Les gants remontent à la plus haute antiquité. Fougères de Conches ne signale leur apparition que dans la Grèce antique; or, leur origine est beaucoup plus ancienne; ils ont fait partie des éléments intégrants du costume primitif. Dans la Genèse : Chap. 27, v. 15, 16 : vous lirez : Rébecca, pour tromper son mari, dont la robe baissait beaucoup, fabriqua pour Jacob, son fils préféré, des gants en peau de chevreau. C'est, je crois, la première fois qu'il est question de gants, 2,000 ans avant J.-C. Maintenant revenons aux Grecs. Dans son livre paru il y a trente ans sous ce titre : Causes d'un curieux : Variétés d'histoires et d'art tirées d'un cabinet d'autographes et de dessins (4 vol. in-8° chez Plon, qu'étais aujourd'hui), Feuillet de Conches nous rappelle le chant XXI de l'Odyssée : en effet, arctez-vous au vers 229 et vous lirez qu'Homère dit : Lactis dait vetula d'une pauvre tunique et ses mains étaient garnies de gants à cause des bûches. Dans sa Cyropédie (livre VII, chap. 3), Xénophon reprochait aux Mèdes de se servir de mitaines épaisses et chaudes. Pour mémoire, il faut rappeler les gants que cite Athénée et que portait le glouton Pythylus. Non content de les mettre à ses mains, il en avait imaginé pour sa langue, ce qui lui permettait de goûter aux mets les plus chauds.

Varron ne nous raconte-t-il pas que les Romains ne faisaient jamais la cueillette des olives sans gants, dont l'objet était de ne pas altérer, par le contact des mains, la chair noire des fruits destinés au régal des gourmets d'une époque où l'on aimait et l'on savait bien vivre? Ceci d'ailleurs était affaire de goût, car Ovide prétend que : l'olive est meilleure cueillie avec la main qu'avec le doigtier. De Ré Rustica : lib. I.

Pline le Jeune, dans une lettre à Maecr, sur la manière de travailler de son oncle, Pline l'Ancien, écrit qu'il avait toujours à côté de lui un secrétaire armé d'un livre et de tablettes, et que ce secrétaire mettait pendant l'hiver des gants ou plutôt des mitaines; afin que la rigueur du froid ne lui élevât aucun moyen de travail.

Dans l'antiquité, les luteurs avaient des gants que les boxeurs de nos jours. On les connaissait autrefois sous le nom de chirothecae, et ils étaient garnis de fer!

Les moines, sous Louis le Débonnaire, par ordonnance royale, portaient des gants dans certaines cérémonies. Les gants, depuis le 7e siècle, étaient revêtus par les prélats. Il existe encore de ces gants; quelques-uns, remontant à l'an mille, à Robert le Pieux, sont garnis de pierres. La Chapelle de Charles VI en possédait une paire, moins belle cependant que celle que portait un certain évêque de Saint-Bertrand de Comminges. Au moyen-âge, Venise a excellé dans la fabrication de gants couverts de broderies et de dessins des plus riches.

N'est-ce pas de Venise que vinrent les gants empoisonnés de Jeanne d'Albert?

Longtemps, Venise conserva cette spécialité des gants ornés de peinture et de pailettes, tout comme les éventails peints par Watteau ou Paviouli sortaient des ateliers d'artistes vénitiens.

Les gants figurèrent plus tard parmi les présents diplomatiques; ils ont précédés les tabatières. Au seizième et

au dix-septième siècles, dans certains cours d'Europe, on donnait des gants aux ambassadeurs; les pierres dont ils étaient surchargés en faisaient des objets d'une grande valeur.

On retrouve dans différents manuscrits, la citation des gants parfumés, des ducs d'Este et de Ferrary, au seizième siècle, distribués dans leurs fêtes. Il y a quarante ans, à Paris comme en province, aux grands enterremens, des maîtres de cérémonie passaient des plateaux où figuraient des gants de peau blanche qu'on présentait aux invités. Les gants de peau de chienne, à la mode hier, remontent à l'époque de Henri IV. Un certain Antonio Perez, dit Feuillet de Conches, envoya des gants ainsi fabriqués à un certain lady Riche et à Mme Knoller, accompagnant son présent d'une épître dans le style ampoulé de l'Astrée.

M. J. Arnaud de Marseille rappelle que dans le roman de La Violette ou de Gérard de Nevers par Gilbert de Montreuil, trouvée du 13e siècle, il est question des gants. Euriantes prit son gant senestre, et le bailla à Gérard. Le chausson de Roland fait aussi mention des gants.

Enfin, et pour terminer, il existe en ce moment à Palerme une exposition rétrospective d'objets d'art normands et angevins, remontant aux deux siècles d'occupation française. M. Crispi et a envoyé un gant de soie rouge, ayant appartenu à Conradin de Hohenstaufen. Ce gant, qui remonte à l'année 1269, fut ramassé au pied de l'échafaud, sur lequel le prince allemand expia son ingratitude dans les affaires françaises, en venant d'Allemagne pour commander les troupes de son père Frédéric, troupes qui furent battues par celles de Charles d'Anjou à la bataille de Sagliocastro. Ce gant, dit une légende, a été depuis trempé dans le sang français, lors des massacres des Vêpres Siciliennes.

Cousin POSS.

LA COMTESSE D'EU

PRINCESSE IMPERIALE DU BRÉSIL

Un grand intérêt s'attache à la figure de celle qui se trouve aujourd'hui Impératrice par droit de naissance, et nous devons ajouter par droit de vertu.

La Princesse Impériale Isabelle, devenue par son mariage comtesse d'Eu, naquit à Rio-Janeiro le 29 juillet 1846, de l'union de Dom Pedro II avec la princesse Marie-Thérèse, des Deux-Siciles.

Son éducation, ainsi que celle de la princesse Léopoldine, sa sœur, fut confiée à une femme digne de grâce et d'intelligence, la comtesse de Baral.

Mme de Baral était Française de cœur, ayant épousé un diplomate français; Brésilienne d'origine, son père, Pedro Blanco, ayant été longtemps premier ministre de l'Empereur.

Les connaissances littéraires et historiques de l'aristocratie instruite étaient étendues; mais, comme beaucoup de femmes du monde, elle était moins experte dans les sciences naturelles.

L'Empereur crut devoir lui adjoindre des hommes de haute valeur, tels que MM. Sapucay et Candido-Baptista d'Oliveiro, anciens ministres et savants distingués.

L'Empereur se réserva pour lui les leçons d'astronomie. La princesse Isabelle surtout fit honneur à son impérial professeur.

Il lui arriva de taquiner sa gouvernante qu'elle aimait tendrement, avec les expressions techniques employées par les astronomes.

Ce gentil Cépéris en jupes passa bien des soirées à regarder les astres étincelants du Nouveau-Monde briller sur sa tête.

Dans l'alphabet de feu et de diamants que Dieu nous donne à épeler, elle lut peut-être le secret de sa destinée, et toute jeune, elle puisa dans la science qui soutient la foi, une force d'âme incomparable.

La musique lui dévoila plus tard ses enchantements. Après l'harmonie des sphères, elle se passionna pour l'harmonie des sons.

La Princesse Impériale est devenue en musique une grande artiste, et la consolation suprême que donne la passion des choses de l'intelligence ne lui manquera pas.

Les journées de travail des princesses, commencées à cinq heures du matin, ne finissent qu'à la nuit, interrompues seulement par les repas et deux heures de récréation.

Les vacances de Noël et de l'automne s'employaient en voyages et en excursions sur mer.

Jamais l'éducation royale ne fut mieux conduite et ne porta plus de fruit.

A l'âge de quatorze ans, le 29 juillet 1860, la Princesse Impériale prêtait serment à la Constitution. Toute fraîche, très blonde, avec ses immenses yeux bleus et la candeur de son visage, elle apparut au peuple, ce jour-là, comme une image immaculée de la Concorde idéale.

Son mariage avec le prince Gaston d'Orléans, comte d'Eu, fils aîné du duc de Nemours, eut lieu le 15 octobre 1864.

On sait quel rôle courageux le comte d'Eu joua dans l'expédition du Paraguay. En 1869, il reçut le commandement en chef. Dès lors, la guerre qui languissait devint active. On reconnut dans le jeune prince le sang des Bourbons, tant de fois répandu sur les champs de bataille. Il prit d'assaut la ville de Piribolany, écrasa la majeure partie de l'armée de Lopez, et fit poursuivre les vaincus au milieu des forêts et des déserts du Paraguay, malgré les difficultés qu'offrait l'approvisionnement des troupes.

L'armée brésilienne, marchant de succès en succès, détruisit l'armée du dictateur Lopez, qui périt dans sa fuite.

Ainsi finit, grâce à l'énergie d'un Français, cette longue et pénible guerre brésilienne.

Le Paraguay pacifié, la Princesse Impériale fit, avec son mari, un voyage dans les provinces de Minas, de Rio-Janeiro et de Santo Paulo, où ils reçurent un accueil enthousiaste.

En 1870, le comte et la comtesse d'Eu quittèrent le Brésil, avec le projet de faire un assez long séjour en France. En débarquant à Lisbonne, le couple royal apprit le désastre de Sedan; la princesse et son mari se dirigèrent vers l'Angleterre, puis vers l'Autriche, où la fille aînée de l'empereur du Brésil reçut le dernier soupir de sa sœur Léopoldine, enlevée toute jeune à l'amour des siens.

Elle avait épousé le prince de Saxe-Cobourg-Gotha.

La Princesse revint l'âme en deuil dans sa chère patrie, mais le bien des autres l'a toujours consolée de ses douleurs personnelles.

Très préoccupée de l'abolition de l'esclavage, elle reçut avec bonheur des mains de l'Empereur le titre de Régente, et l'autorisation de faire proclamer une loi en faveur des esclaves.

Pendant que l'Empereur parcourait l'Europe, le Parlement brésilien discutait sur la question la plus palpitante qui puisse agiter un pays; savoir, si des êtres humains pourront être libres ou devront rester enchaînés.

De toute la générosité de son cœur de femme et de chrétienne, la Régente soutenait les esclaves. Enfin, le 28 septembre 1871, une première loi fut votée, qui déclarait libres les enfants à naître. Le président du Conseil était le vicomte Rio-Branco.

Ce ne fut qu'en 1875, après dix ans de mariage, que la princesse eut la joie de donner un héritier au Brésil : Dom Pedro, qui fut bientôt suivi de deux autres princes.

Une seconde fois, en 1876, Isabelle de Bragança devint régente, pendant un voyage de l'Empereur aux Etats-Unis.

Puis, la Princesse partit pour l'Europe et y resta deux ans, de 1878 à 1880, pour y rétablir la santé de son fils aîné.

Elle ramena le prince bien portant, et sembla alors vouloir oublier les soucis de la politique, pour s'absorber dans les préoccupations de son art favori : la musique.

Ce fut un temps bien doux pour elle, qui passa trop rapidement.

Après avoir parcouru dans un voyage triomphal les provinces du Sud, accompagnée de son mari et de ses trois enfants, la Princesse eut à porter de nouveau le fardeau de la régence. Au milieu des inquiétudes et des agitations soulevées par la terrible question de l'esclavage, la souveraine momentanée du Brésil se retrouva en face du perpétuel problème.

Son premier ministre étant hostile à la liberté des noirs, la Princesse Impériale chargea le conseiller Correa de Oliveira, de former un ministère. La discussion dura quatre jours : les deux Chambres votèrent presque à l'unanimité, au milieu de l'exaltation générale, la loi du 13 mai 1888, qui a aboli

complètement dès cette date, et sans aucune restriction, l'esclavage dans l'Empire du Brésil.

Les fêtes durèrent sept jours et le Brésil, enthousiasmé, donna à sa Régente, le nom d'Isabelle la Rédemptrice.

L'Empereur, très malade à Milan, ne savait rien du triomphe de son auguste fille. On n'osait pas lui l'apprendre, craint d'une émotion trop violente. Ce fut seulement cinq jours après avoir reçu la grande nouvelle, qu'on osa la communiquer à Dom Pedro.

Il en éprouva une joie si vive qu'elle amena une prompte guérison.

A son retour au Brésil, le Souverain reçut des ovations sans précédents.

La splendeur de ce retour devait être effacée trop vite par les terribles désillusions d'un départ inattendu.

La révolution éclata sans raison et presque sans cause.

L'Impératrice Marie-Thérèse, si bonne, si généreuse, si vénérée, ne put survivre aux douleurs qui l'atteignirent à la fois dans son noble orgueil et dans ses plus chères tendresses. Elle mourut sur la terre d'exil, cette descendant des plus illustres maisons d'Europe, dans une auberge d'Oporto.

La Princesse Impériale du Brésil eut seule à soutenir le courage de son père. Depuis ses malheurs, elle habite la France. Elle s'est fait adorer à Cannes comme à Paris, par son inexprimable bonté, par son charme qui rayonne sur son visage resté très jeune d'expression, couronné de ses cheveux blonds et éclairé par son beau sourire.

Sa conversation touche à tous les sujets, sans pose mais avec sûreté. C'est bien la digne fille de cet Empereur tout moderne, que les savants du monde entier pleurent comme un ami.

Il est difficile d'avoir tenu plus de place que la Princesse Impériale dans le cœur d'un peuple. Il est impossible que ce peuple l'ait oubliée.

GUERRE A L'HYPNOTISME

Le gouvernement belge a saisi les chambres d'un projet de loi contre les expériences publiques d'hypnotisme, autorisant seulement les docteurs à se livrer, en présence des étudiants, soit chez eux, soit dans les hôpitaux, à des expériences toutes privées.

Plusieurs députés ont objecté que l'on entraverait, par ce projet de loi, les recherches scientifiques; mais le ministre de la justice a fait savoir qu'il n'avait déposé son projet qu'après en avoir discuté avec l'Académie médicale belge.

Il a ajouté que l'hypnotisme était une science mystérieuse, dont l'existence n'était pas admise par plusieurs autorités du corps médical. Le ministre a également affirmé que des criminels s'étaient servis de l'hypnotisme pour commettre des actes férocité.

Après un long débat, au cours duquel le parlement a paru confondre l'hypnotisme avec le magnétisme, le projet de loi a été voté.

Ceux qui ont fait l'annonce de la loi seront passibles d'un emprisonnement de quinze jours à un an et d'une amende variant de vingt-six à mille francs.

L'un des oncles du jeune Toto est gravement malade.

Le matin, avant de se mettre au lit, le gamin fait en ces termes sa touchante prière :

— Mon Dieu, je vous en prie, conservez mon oncle Emile... au moins jusqu'aux étrennes!

Après avoir salué l'auditoire, un confonctionnaire, qui devait parler sur les chansons de Béranger et de Nadaud et sur les chansons d'aujourd'hui :

— La chanson classique, dit-il et le hoquet moderne.

Puis, après avoir salué de nouveau, il ajoute pour tout commentaire :

— J'ai dit.

Un grand-père, des plus distraits, disait hier à un des ses amis :